



Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

CONSEIL DE QUARTIER
DU
CLOU BOUCHET

ENVOYE LE 16.11.09

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 8 octobre 2009**

Co-Présidents : Blanche BAMANA ; Michel FRANCHETEAU.

Elus municipaux : Amaury BREUILLE.

Services municipaux : Fabrice DARTAYET ; Francis GUILLEMET ; Thierry PAIRAULT.

Membres : Céline AIRAUD ; Gisèle BALTHAZAR ; Jérôme BAUDOUIN ; Abdelhak BENBAMMOU ; Abdelilah BENBAMMOU ; Monique BILLE ; Danila BROSSARD ; Jean-Louis BUISSON ; Mohamed BOUDIB ; Mireille FORSTIN ; Philippe HERBERE ; Serge LOISEAU ; Jean-Baptiste MOTTET ; Martine MOUCHARD ; Paul POIRAUDEAU ; Elisabeth RICHARD ; Benoit MONNET (directeur école maternelle Jean Zay).

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Robin DEGREMONT ; Sabrina ROUSSEAU ; Marie LABOMME.

Excusés : Alain BAUDIN ; Odette BODIN ; Elsie COLAS ; Mohammed EL MOUMNI ; Hélène LAGORCE ; Michel PELLETIER ; Nathalie PRUNIER ; Nathalie SEGUIN ; Catherine SENE ; Jean-Claude SUREAU ;

Absents : Fabien AMANE ; Hermann CADIOU ; Yolande CHARONT ; Sylvain DAVID ; Patrick DESMEILLES ; Michèle ENCREVE ; Mohammed EL MOUMNI ; Mohammed EZ-ZAIME ; Nadine LEGARDINIER ; Céline NADAUD ; Gérard ROSSEEL ; Françoise VALET ; Fatima YAZIZAINE .

Public : 5 personnes.

Ordre du jour :

- Approbation du relevé de conclusions du Conseil de quartier précédent,
- Présentation de l'aménagement de bandes cyclables rue Henri Sellier,
- Présentation du projet de la charte de voisinage de l'îlot Thimonnier,
- Propreté du quartier,
- Etude de définition ORU
- Autres points
- Rapport des commissions,
- Informations et questions diverses.

1/ Approbation du relevé de conclusions du Conseil de quartier du 9 avril 2009

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

2/ Présentation de l'aménagement de bandes cyclables par Amaury BREUILLE et Fabrice DARTAYET.

Aménagement de pistes cyclables rue Henri Sellier

Ce projet s'inscrit dans le schéma directeur des pistes cyclables sur l'ensemble de la Ville.

Ce projet s'intègre à la suite des travaux de la RD9 (rue Henri Sellier) qui est en cours de réalisation par la CAN.

Ces bandes cyclables (bandes unidirectionnelles) commenceront à partir du rond point de Saint Claire Deville.

L'idée est de créer une continuité de Noron (déjà existantes) jusqu'à la rue Henri Sellier.

Elles seront réalisées de chaque côté de la voie à l'aide de peinture au sol, qui délimitera les zones consacrées aux voitures et pour les cyclistes.

La rue Henri Sellier est une voie large, ce qui facilite la création d'une bande cyclable de chaque côté de la voie (1,20m de large chacune) à l'aide d'un marquage au sol et aux quelques endroits délicats, il pourront être posés pour plus de sécurité des bordurettes et des îlots de protection au niveau des passages pour piétons.

Les bandes cyclables seront réalisées à la fin de l'année 2009 pour une durée des travaux d'une quinzaine de jours.

Le coût de ces bandes est estimé à environ 70 000€ pour proposer de les financer. Une fiche de proximité doit être établie au prochain Conseil.

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme. Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

3/ Présentation du projet de la charte de voisinage de l'îlot Thimonnier par Stéphane LEBLANC (HSDS)

La charte de voisinage va être signée sur site le 19 novembre 2009 à 18h30.

○ Qu'est-ce qu'une charte de voisinage ?

- C'est l'association des résidents, du bailleur et de l'ensemble des partenaires (collectivités, associations, acteurs de terrain) - - -
- C'est la réappropriation des espaces
- C'est un signe de ralliement collectif qui doit favoriser les bonnes relations entre tous.
- C'est une occasion privilégiée de mieux se rencontrer, se connaître et se responsabiliser.

Les chartes de voisinage, en lien avec les opérations du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale de la Ville de Niort, s'inscrivent au sein de la Convention « **Gestion Urbaine de Proximité** » (Etat, Ville de Niort, CAN, Habitat Sud Deux-Sèvres, Conseil général des Deux-Sèvres, CCAS).

Elle ont bénéficié d'un financement de la CAN et de l'Etat (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances) dans le cadre du **Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)**.

☞ Préambule :

Cette charte de voisinage est une action participative de concertation associant l'ensemble des habitants de l'îlot Thimonnier, la Ville de Niort, la CAN, et HSDS.

L'îlot Thimonnier est composé des immeubles suivants :

- 1 à 11 rue Barthélémy Thimonnier
- 8 et 10 rue Barthélémy Thimonnier
- 2 à 8 Laurent Bonnevey
- 2 à 6 rue Barthélémy Thimonnier

La coordination et l'animation de la mise en place de cette charte ont été assurées par M. Joseph D'Onorio De Meo, animateur spécialisé au Centre Socioculturel des Chemins Blancs, qui a été mandaté par HSDS dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

Parties prenantes dans la constitution de cette charte de voisinage, les locataires et les partenaires institutionnels s'y associent en signant le document officiel d'émargement. Ce dernier est conservé par l'antenne du Clou Bouchet d'HSDS.

☞ Afin de favoriser l'engagement des résidents :

Engagement n°1 :

- Une consultation des habitants de l'îlot Thimonnier sera menée, de manière pérenne, par le CQ du Clou Bouchet et la Ville de Niort
- Le centre Socioculturel « De Part et d'Autre » effectuera une information systématique auprès des habitants afin de proposer les actions collectives auxquelles ils pourraient participer.
- L'ensemble des partenaires s'engage à proposer un soutien à toute initiative d'habitant(s) souhaitant mettre en place une action collective conviviale.

Engagement n°2 :

- HSDS effectuera une sensibilisation continue au respect de la tranquillité des voisins.
- La CAN et le CQ du Clou Bouchet s'engagent à apporter un soutien à toute initiative d'habitant(s) souhaitant mener une action collective en faveur de la tranquillité du quartier.

Engagement n°3 :

- Une consultation des habitants sera menée, de manière pérenne, par le CQ du Clou Bouchet et la Ville de Niort afin d'étudier toutes les opportunités d'aménagements de l'espace extérieur en faveur du respect de l'environnement.
- HSDS placera un cendrier devant chaque entrée des bâtiments. Le hall sera nettoyé 2 fois par semaine.
- La Ville de Niort effectuera l'entretien régulier de l'espace extérieur.
- L'ensemble des partenaires s'engage à proposer un soutien à toute initiative d'habitant(s) souhaitant mettre en place une action collective à caractère environnemental.
- Les « Ambassadeurs du tri sélectif » de la CAN effectueront une opération de sensibilisation.
- Les conteneurs d'apport volontaire destinés au tri-sélectif seront déplacés pour un usage facilité.

☞ Qui contacter ?

PARTENAIRE	NOM	COORDONNEES
Habitat Sud Deux-Sèvres	Stéphane LEBLANC	Tél : 05 49 09 20 04 Mail : leblancs@habitat-sud79.fr
CSC « Part et d'Autre »	Hermann CADIOU	Tél : 05 49 79 03 05 Mail : csc-part-et-autre@orange.fr
CQ Clou Bouchet	Michel FRANCHETEAU	Tél : 05 49 78 78 98 Mail : francheteau_michel@yahoo.fr
Ville de Niort	Sabrina ROUSSEAU	Tél : 05 49 78 78 98 Mail : sabrina.rousseau@mairie-niort.fr
CAN	Julie JOLY	Tél : 05 49 08 90 75 Mail : julie.joly@agglo-niort.fr

☞ Ce document sera signé par :

- Les habitants de l'îlot Thimonnier
- Madame Geneviève GAILLARD, Députée-Maire de la Ville de Niort
- Monsieur Alain MATHIEU, Président de la CAN
- Monsieur Christian RIBBE, Président d'Habitat Sud Deux-Sèvres.

L'ensemble de ces signatures figure sur le document officiel d'émargement, conservé par l'antenne du Clou Bouchet d'HSDS.

4/ propreté du quartier par Robin DEGREMONT

Problème des « caddies sauvages »:

Le directeur et le chef de la sécurité de Carrefour ont été rencontrés le 29 septembre 2009. Les points discutés :

- Vérifier le ramassage des chariots
- Défavorable au recrutement des jeunes du quartier pour le ramassage = risquerait d'inciter à ne pas les ramener.
- À compter le nombre de chariots ramassés
Aujourd'hui = 50 - Objectif = 15
- A effectuer une action de « prévention/ sensibilisation » sur l'utilisation restreinte à l'enceinte du magasin.
- Un constat sera effectué sur l'évolution du nombre de chariot ramassés et donnera lieu à un nouveau RDV avec le CQ avant fin 2009.
- A étudier la possibilité de proposer des « paniers à roulettes » à pris modique.
- La solution de positionner des « points chariots » dans le quartier n'est pour l'instant pas retenue

Autres :

- Un agent municipal est recruté depuis le 5 octobre pour le nettoyage du quartier
- 2 personnes de l'AIN ramassent les déchets divers 2 fois par semaines dans le quartier
- Dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité, la propreté du quartier fera l'objet d'un diagnostic

Remarques :

- Entre les deux ronds points, Boulevard de l'Atlantique, il y a un escalier d'accès au parking de Carrefour. Il est demandé une rampe pour une meilleure accessibilité aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.
- Rue Henri Sellier, près de la Boulangerie : le nettoyage est souvent oublié

GUP

Le 23 octobre 2009 : Réalisation d'un diagnostic « en marchant » avec visite des quartiers du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie

5/ Etude de définition urbaine et sociale par Francis GUILLEMENT (PRUS)

Présentation de la démarche de concertation sur les espaces publics :

- Méthode
- Calendrier

Objectif : Mobiliser les habitants du quartier le **12 décembre 2009** sur des ateliers de travail.

Un cabinet d'étude a été mandaté avec différents thèmes.

Exemple : aménagement des espaces publics.

Le CSC, les commerçants, les Entreprises ont été rencontrés. Les habitants vont être à leur tour concertés.

18 novembre 2009 : concertation/ mobilisation des habitants

6/ Rapport des Commissions

Commission « animation »

Prochaine vélorution : le 19 décembre 2009

2 volontaires pour la commission Interquartier « pistes cyclables » : Jérôme BAUDOIN et Michel FRANCHETEAU

Commission « Propreté/ Environnement »

Philippe HERBERE ne peut plus assurer le rôle de rapporteur de la commission.

Commission « mobilité des personnes/ handicap »

- rue Thimmonier : la case de la place handicapée a été déplacée le 16 juin.

7/ Autres points

- Rue Daguerre : Aucune modification de l'accès piéton est envisagée. Néanmoins, l'accès à la rue Bonnevey sera réaménagé dans le cadre de la requalification de cette voie. Les cubo ont été déplacés.

- Micro-site : une réflexion sur un projet de réaménagement a eu lieu le 21 octobre au CSC avec les jeunes du quartier.

8/ Questions et informations diverses

- Ecole Jean Zay (maternelle) : demande de matériel : ordinateur portable, vidéo-projecteur et camescope : le matériel est commandé et devrait être reçu courant novembre 2009. Coût : 2 200€

- Rue Jacques Daguerre (parc urbain) : 2 barrières cassées. Elles vont être remplacées prochainement.

- Carrefour Gounod/ Clou Bouchet : demande d'un deuxième miroir : installé le 22 septembre 2009.

- Espaces partagés : sur le site de la Ville de Niort, accessible uniquement pas les conseillers de quartier

3 fonctions : - partage de documents

- partage d'agenda

- espace d'échanges (un espace par quartier et un espace interquartier)

- Atelier « Santé Ville » : un diagnostic a été fait et sera présenté au CQ prochainement.

- Prochaines rencontres :

- 10 novembre à 16h30 sur place : inauguration du parvis de l'école Emile Zola.
- 19 novembre à 18h30 sur place : signature de la charte de voisinage de l'îlot Thimonnier.

- Conseil de quartier :

- 26 novembre à 18h30 à la mairie de quartier (bureau élargie) = bureau + commission ORU
 - 1^{er} décembre à 20h00 au Foyer l'Escale
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

* Pour toute modification ou contestation de ce compte rendu, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.